



LA LETTRE

N° 2020-03

QUEL OBSERVATOIRE POUR LA SANTÉ ?

La politique de santé uniquement axée sur la dispense de soins en laissant la prévention à la portion congrue, a une répercussion importante sur les orientations de l'observation.

Chaque région possède un Observatoire de Santé. En ce qui nous concerne, il s'agit de l'Observatoire Régional de la Santé de Bourgogne Franche Comté basé à Dijon.

Vous pouvez consulter le site de l'ORS Bourgogne Franche Comté pour connaître les activités de cette structure dépendant des fonds de l'ARS qui, de ce fait dicte les orientations de cet observatoire.

Vous verrez que beaucoup d'enquêtes sont directement liées au tabac et à l'alcool, à la prévention du suicide, à l'autisme, aux troubles bipolaires, aux aidants, à la nutrition et bien sûr à la COVID 19 en ce moment. Il ne s'agit de sous-estimer ni l'importance des sujets ni leur impact. Mais, vous l'aurez remarqué, rien sur la santé environnementale. Tout est axé sur les comportements individuels.

On ne recherche pas les causes des maladies dans l'environnement collectif alors que c'est indispensable. Il est facile dès lors de comprendre les insuffisances relevées dans les données de Santé Publique France (qui a la même orientation) concer-

nant la COVID 19.

Par exemple, il n'existe aucune donnée sur « le contact tracing », dispositif clé dans le contrôle de l'épidémie qui vise à repérer et à isoler le plus vite possible les personnes infectées. On sait que les labos d'analyses ne peuvent faire face à la demande dans les délais nécessaires. Avec un retard dans la remise des résultats dans la base SIDEP, le « patient zéro » n'est déjà plus très contagieux et ses contacts ont déjà eu le temps de contaminer d'autres personnes. Au-delà de l'inefficacité du système dans ces conditions, c'est le système d'information qui pêche également. En effet les autorités n'ont pas les moyens de savoir si les cas contacts se font tester. L'Assurance Maladie qui pilote le projet, n'a pas la possibilité de croiser sa base Contact COVID avec la base des tests SIDEP pour voir s'il y a bien un résultat pour chacun d'eux.

En l'absence d'orientation du système de santé vers la promotion de la santé incluant dans le même mouvement la dispense de soins et la recherche des causes des maladies, les pouvoirs publics ne mettent pas en place un système d'informations permettant de rechercher et d'agir sur les causes des maladies. En cas d'épidémie, il faut bricoler. Pourtant il existe des masses d'informations aussi bien émanant de la Sécurité Sociale, des Hôpitaux, des Labora-

toires mais ces informations sont collectées dans un but de gestion comptable et non de santé publique. Quant aux tonnes d'informations collectées par les GAFAM elles sont faites dans un but commercial.

C'est toute une question d'orientation.

BREVES

Gestes barrières

Distanciation sociale

Pourquoi ces mots ?

Ne serait-il pas préférable d'employer « gestes préventifs » et « distanciation physique ».

N'est-ce pas symptomatique de ne pas vouloir faire référence à la prévention ? Et pourtant, si la population française était habituée aux gestes préventifs, il y aurait moins besoin de décisions sécuritaires. Mais préfère-t-on en haut lieu le sécuritaire.

Quant à l'emploi de distanciation sociale ne renvoie-t-il pas à une volonté de division ?

Les mots ne sont jamais innocents.

Action Santé Solidarité

Centre Social
Rue de Pavigny
39000 LONS LE SAUNIER